

Le 12 août 2010
Contact n°19

Ratification de la convention collective de Ratiopharm

Le 30 juin dernier, les travailleuses et travailleurs de Ratiopharm à Mirabel, section locale 728, ont ratifié à 73% le renouvellement de leur convention collective. Il y a eu plusieurs améliorations, dont entre autres une semaine additionnelle de vacance à la date d'anniversaire d'embauche, augmentation de la cotisation de l'employeur pour le CEP (2 400\$ à 3 000\$), création de deux postes (préposé au bâtiment et opérateur au liquide), un montant de 15\$ alloué lorsque l'employeur demande un billet médical, bonification des jours de congé personnel restants et autres changements dans les clauses normatives. Il y a une lettre d'entente mentionnant les libérations syndicales : 4 heures pour le comité syndical et 16 heures de plus pour la présidente pour la première année de la convention collective (sujet à être réévaluée). Il y a aussi une amélioration pour les employés temporaires : après 3 000 heures, ils auront droit aux mêmes bénéfices que les employés réguliers. De plus, il y a une augmentation salariale de 1,75%, 2% et 2% pour les trois prochaines années de la convention collective. Suite à l'application de l'équité salariale, plusieurs postes ont fait l'objet de changement de classe ce qui a occasionné une plus grosse augmentation de salaire pour la première année de la convention collective, l'évaluation globale se situant à près de 6,75% incluant le 1,75%.

Le comité syndical a travaillé très fort pour améliorer les conditions de travail des membres, notamment en réduisant le temps de rotation sur les lignes au conditionnement. Le but a été atteint à 60%, la rotation va se faire à la semaine pour les opérateurs au conditionnement et quotidiennement pour les aides-généralistes sur certaines lignes. Par contre, pour deux lignes en particulier, la rotation sera pour un maximum de trois mois.

Un point négatif dont le comité syndical a dû abdiquer est la paie bihebdomadaire. L'employeur a maintenu sa demande jusqu'à l'offre finale.

La négociation a été ardue et nous tenons à remercier le comité syndical pour leur bon travail ainsi que la participation de Johanne Duplantie, présidente de la section locale 728.



Les salariés d'Autobus La Québécoise Inc. (nolisé) rejettent l'offre finale de l'employeur

Cette unité qui fait partie de la section locale 1044, est accréditée avec les TCA depuis le 5 février dernier. Un avis de négociation en vertu de l'article 48 du Code canadien du travail fut envoyé à l'employeur le 31 mars 2010.

Depuis ce temps, les parties se sont rencontrées pour négocier les 13 et 29 avril, 4, 5 et 11 mai ainsi que les 3, 21 et 29 juin 2010. Il s'agit de la négociation d'une première convention collective avec les TCA-Québec et les points qui demeurent en litige sont quelques clauses normatives ainsi que tout l'aspect monétaire (salaires, vacances, allocation pour repas, rétroactivité salariale, boni de signature, etc.).

Le 6 juillet dernier, en assemblée générale spéciale, les membres ont rejeté à 100% l'offre finale de l'employeur par vote secret.

Le 7 juillet 2010, nous transmettions au Service fédéral de médiation et de conciliation un avis de différend selon l'article 71 du Code canadien du travail.

D'autres détails suivront.



Nouvelle convention collective au Fairmont Château Montebello

Le jeudi 5 août dernier, c'est dans une proportion de 80,7% que les travailleurs du Château Montebello ont accepté les termes de leur nouvelle convention collective de travail. Malgré de nombreuses demandes de recul et une négociation qui a duré plus de neuf mois, le comité de négociation a réussi à obtenir une excellente entente.

Cette nouvelle convention qui se terminera en 2013, accorde des augmentations salariales de 3% par année pour les salariés sans pourboire et 2% par année et une hausse du pourcentage des pourboires pour ceux recevant des pourboires. Une amélioration au niveau de la charge de travail des préposées aux chambres ainsi qu'une meilleure protection des droits d'ancienneté font aussi partie de l'entente.

Les membres présents ont chaleureusement remercié les membres de leur comité, soit les confrères Michel Trottier et Henri Desjardins, ainsi que la conseillère Diane St-Denis. Ces derniers ont à leur tour fortement insisté sur le professionnalisme des représentants nationaux Daniel St-Louis et François Beaudoin tout au long de ces négociations.



Les salariés des Industries JSP votent un mandat de grève à 77%

C'est par un vote de 77% que les salariés des Industries JSP à Sainte-Mélanie, membre de la section locale 167, ont voté un mandat de grève le mercredi 11 août. Les quelque 30 employés de cette entreprise spécialisée dans la fabrication de meubles pour le secteur hôtelier avaient rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 88,5%.

« J'espère que l'employeur aura compris le message, » de dire Jean-Pierre Fortin, le directeur québécois des TCA. L'entreprise s'obstine à réclamer un gel de salaires d'une durée de trois ans; c'est tout à fait injustifiable puisque l'entreprise fonctionne normalement et fait des profits. Notre syndicat est bien déterminé à mettre tout en œuvre pour que ces travailleurs reçoivent une juste rémunération. »

À ce jour, il y a eu sept rencontres de négociation entre les parties et une autre devrait être prévue à l'heure bientôt.



Les membres des TCA approuvent l'entente avec VIA Rail

Dans le cadre d'une série d'assemblées de ratification qui se sont déroulées au cours des dernières semaines dans tout le pays, 88 % des membres des TCA chez VIA Rail ont approuvé la nouvelle convention collective.

« Cette convention collective est une importante victoire pour les travailleurs de VIA Rail, particulièrement parce que la société avait tout d'abord exigé de nombreuses concessions », a déclaré le président des TCA, Ken Lewenza. Il a félicité le comité principal de négociation des TCA pour son travail durant les séances de négociation difficiles.

« Nous devons dorénavant focaliser notre attention sur la tâche d'inciter le gouvernement fédéral à soutenir adéquatement cet important service qui relie notre pays de l'est à l'ouest », a affirmé Ken Lewenza. « Durant de nombreuses années, les différents partis au pouvoir ont sous-évalué et sous-financé VIA Rail, exerçant ainsi une pression toujours croissante sur ses activités. »

La convention collective, d'une durée de trois ans, comprend notamment : des améliorations au régime d'avantage sociaux, dont l'assurance-invalidité de courte et de longue durée ainsi que le congé de maternité; un nouveau programme d'apprentissage pour la maintenance et, une première, un compte de soins de santé pour les travailleurs retraités.

« Je suis heureuse que nous ayons pu parvenir à une entente qui a obtenu un si grand appui des travailleurs de VIA Rail », a déclaré Heather Grant, secrétaire-trésorière du Conseil national 4000 des TCA qui représente à la fois les travailleurs du service à la clientèle et ceux du service de bord.

« Les améliorations apportées à la convention collective étaient indispensables pour nos membres, mais il était tout aussi important à leurs yeux de finaliser le programme d'apprentissage de formation professionnelle qui sera mis en place dans l'ensemble du pays », a affirmé John Burns, président de la section locale 100 des TCA qui représente les travailleurs de la maintenance.

Les TCA est le plus important syndicat chez VIA Rail et représente 2 200 travailleurs. Le syndicat avait conclu une entente avec VIA Rail le 26 juin.



Le gouvernement doit prolonger les mesures temporaires en matière d'assurance-emploi

Le gouvernement fédéral doit agir immédiatement pour prolonger les mesures budgétaires et les projets pilotes offrant aux travailleurs mis à pied un soutien d'une importance vitale en matière d'assurance emploi. Voilà ce que le syndicat des TCA demande instamment au premier ministre Stephen Harper.

« Toutes les mesures clés et les projets de relance liés à l'assurance-emploi commenceront à prendre fin à compter du 11 septembre », ont déclaré le président des TCA, Ken Lewenza, et le président des SPATA, Earle McCurdy, dans la lettre qu'ils ont adressée le 13 juillet au premier ministre Harper.

« Ce sera un coup terrible pour la plupart des Canadiens. Beaucoup de ceux qui reçoivent actuellement des prestations ordinaires d'assurance emploi seraient déjà arrivés au terme de leurs prestations sans ces mesures », affirment MM. Lewenza et McCurdy

Dans ses dernières perspectives de l'emploi, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) indiquait que le taux de chômage de longue durée, exprimé en pourcentage de la population active du Canada, a presque doublé pendant les deux dernières années; elle recommandait que la prolongation temporaire des prestations d'assurance emploi « devrait être maintenue tant que le nombre de chômeurs de longue durée ne commence à baisser de manière significative. »

Les discussions sur les stratégies d'abandon hâtif des mesures de relance par les gouvernements aux réunions du G20 et ailleurs sont très inquiétantes, ajoutent MM. Lewenza et McCurdy.

« Il est évident que la reprise est fragile. Le danger de récession à double creux existe et le chômage et le sous-emploi nous toucheront encore pour un certain temps. Nos membres ne le savent que trop bien; certains d'entre eux en sont à leur deuxième mise à pied en autant d'années. »

La bataille a lieu aussi aux États-Unis à propos de l'extension de la durée des prestations d'assurance emploi. Là-bas, le gouvernement fédéral l'a déjà prolongée jusqu'à 99 semaines, ajoutant 73 semaines de prestations supplémentaires aux 26 semaines octroyées dans la plupart des États. Les prolongations d'assurance emploi au Canada sont modestes en comparaison.

Les TCA et les SPATA ont demandé que huit mesures temporaires concernant l'assurance emploi soient prolongées ou deviennent permanentes, parmi lesquelles :

- une prolongation de cinq semaines des prestations pour tous les demandeurs et une prolongation pouvant atteindre 20 semaines pour les travailleurs de longue date;
- deux projets pilotes qui fondent le calcul des prestations sur les 14 meilleures semaines de rémunération et permettent une rémunération pouvant atteindre 40 % des prestations dans le cadre de l'assurance emploi;
- des prestations d'assurance emploi pour la formation pour les demandeurs participant à des programmes approuvés de recyclage.

La version intégrale de la lettre au premier ministre Harper (en anglais) peut être consultée à : <http://www.caw.ca/en/9128.htm>.



Course de bateaux-dragons



Plus de 100 membres de la section locale 444 des TCA ont participé et apporté leur soutien aux récentes courses de « Dragon Boats For A Cure » qui ont eu lieu les 10 et 11 juillet 2010 à Tecumseh, au Waterfront Park de l'Ontario. Le festival Dragon Boats for a Cure a permis de collecter des fonds pour financer la recherche sur le cancer du sein. Des survivantes du cancer du sein et des supporteurs venus de l'ensemble de l'Amérique du Nord ont participé à l'événement. La section locale 444 des TCA a collecté 23 000 dollars. Photo: Gord Gray, section locale 444 des TCA.



Les TCA et St. Marys Cement ratifient une entente

Après une longue grève de cinq mois à l'usine de Bowmanville en raison des pensions et d'un certain nombre d'autres concessions, les TCA et St. Marys Cement sont parvenus à une convention collective provisoire.

La convention provisoire a été ratifiée par les 87 membres de la section locale 222 des TCA lors d'un vote qui a eu lieu le jeudi 29 juillet. St. Marys Cement est une filiale cent pour cent de la société brésilienne Votorantim Cimentos.



Ouverture des négociations aux ports du Lower Mainland de la Colombie-Britannique

Le 22 juillet, la section locale 2006 des TCA de la Vancouver Container Truckers Association (VCTA) a entamé des négociations avec un groupe de sociétés individuelles de transport des conteneurs vers et en provenance des divers ports du Lower Mainland.

La section locale 2006 des TCA à la VCTA représente le plus important groupe de conducteurs de camions porte-conteneurs du Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Les membres veulent faire adopter une convention collective de référence pour les conducteurs de camions porte-conteneurs qui promouvra la stabilité au niveau des ports et mettra un terme à la concurrence à outrance des exploitants-propriétaires.

« Avec le nombre croissant de compagnies de camions porte-conteneurs sans scrupules qui se rivalisent pour abaisser les normes, nous ne pouvons pas avoir de stabilité dans les ports », a déclaré le président de la section locale 2006 des TCA à la VCTA, Paul Johal.

En 2005, il y a eu une interruption massive de services de 1 200 exploitants-propriétaires aux terminaux de Port Metro Vancouver (PMV) pour protester contre les conditions de travail et la course à la baisse des tarifs. Le conflit a perturbé les opérations portuaires et coûté des centaines de millions de dollars aux économies provinciale et nationale.

En conséquence, le gouvernement fédéral a modifié le Règlement sur l'exploitation des administrations portuaires en mettant en place un mécanisme de délivrance de permis avec des tarifs de référence et des tarifs minimum pour les exploitants-propriétaires concernés. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique a également élaboré un programme pour enquêter et formuler des recommandations au PMV pour faire appliquer les tarifs réglementaires. Le PMV peut sanctionner, suspendre ou retirer les permis des contrevenants.

« Les ports ne semblent pas très soucieux de faire appliquer les tarifs car ils refusent de donner les noms des compagnies dont les permis ont été suspendus ou retirés », a déclaré le représentant national des TCA, Gavin McGarrigle.

« Il faut obliger les ports à faire respecter les tarifs en vigueur avec plus de détermination et de transparence. Le Règlement portuaire doit être modifié pour garantir une stabilité réelle au lieu de la stabilité factice en pratique aujourd'hui », a affirmé M. McGarrigle.

Une autre réunion de négociation était prévue pour les 4 et 5 août.



Les attaques contre la convention collective des travailleurs du secteur public sont injustes

À la suite d'une consultation le 20 juillet avec le ministre des Finances de l'Ontario, Dwight Duncan, et d'autres syndicats du secteur public, les TCA ont critiqué la tentative du gouvernement de l'Ontario de s'attaquer aux droits de la convention collective des travailleurs du secteur public et aux importants services que ces travailleurs fournissent à travers la province.

Selon le président des TCA, Ken Lewenza, « il est complètement déraisonnable et injuste de proposer que le déficit provincial soit absorbé par les travailleurs du secteur public ». « L'Ontario ne peut sortir du déficit qu'en développant son économie, et non en la rendant plus précaire. Ceci ne peut en aucun cas protéger les services comme la province le prétend. »

M. Lewenza a ajouté que le syndicat est conscient de la difficulté que traverse la province en raison de la perte des emplois et de l'impact de la crise financière, mais il souligne que le coût ne peut pas être défrayé presque uniquement par les travailleurs.

Dans le cadre de son programme d'austérité visant à réduire le déficit estimé à 21 milliards de dollars, le gouvernement provincial cible les travailleurs des secteurs de l'éducation, de la fonction publique et des soins de santé; une démarche injustifiée qui précarisera davantage la relance économique déjà fragile, affirme Lewenza.

Le syndicat condamne également la politique gouvernementale du financement des hôpitaux. En effet, de nombreux établissements hospitaliers ont subi des coupes budgétaires sévères. Dans certaines collectivités il y a même eu des fermetures.

M. Lewenza a déclaré que la Loi sur la compression de la rémunération pour protéger les services publics a des implications considérables même dans le secteur des soins de longue durée à but lucratif qui emploie des milliers de membres des TCA. « Les fournisseurs de soins à but lucratif tels que Extendicare et Revera réclament actuellement des restrictions salariales et menacent de mettre à pied des travailleurs malgré la récente annonce de la province qu'elle débourserait 157 millions de dollars pour financer le secteur des maisons de soins de longue durée. »

« Ce secteur est déjà caractérisé par des salaires bas, des longues heures de travail et le manque du personnel. Un grand nombre de travailleurs de ce secteur, surtout les femmes, doit avoir deux emplois à

temps partiel pour pouvoir subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Nous disons à la province et à ces employeurs du secteur privé que nous ne tolérerons plus ce gel des salaires. »

La consultation était la première d'une série qui se tiendra ultérieurement. M. Lewenza a déclaré que le syndicat entend poursuivre les discussions avec le gouvernement pour trouver une solution qui ne placera pas le fardeau directement sur les travailleurs du secteur public et les importants services publics qu'ils fournissent.



Les travailleurs des casinos de Winnipeg éliront les représentants des TCA

Un millier de travailleurs des casinos Club Regent et McPhillips Street Station à Winnipeg ont participé à une élection pour changer de syndicat à l'issue de laquelle ils pourraient être représentés par les TCA, le plus grand syndicat des travailleurs du secteur des jeux au Canada. L'élection, qui s'est déroulée du 22 au 24 juillet, a duré trois jours.

Certains travailleurs des deux casinos sont déçus par leur syndicat actuel à cause de la mauvaise représentation et du manque de transparence dans la prise de décision, ce qui est à l'origine de leur campagne pour être représentés par les TCA.

« Une bonne partie des travailleurs à qui nous avons parlé comprennent bien les avantages de l'adhésion à un syndicat. Ils veulent cette forme de représentation ouverte, démocratique et progressiste dont jouissent les autres membres des TCA », a déclaré John Aman, directeur du recrutement des TCA.

En réponse au désir des travailleurs d'être représentés par les TCA, le syndicat actuel a lancé une campagne publique pour discréditer les TCA et dissuader les travailleurs de voter en leur faveur.

« Malheureusement, ce syndicat a choisi de dépenser beaucoup de temps, d'argent et d'énergie pour attaquer publiquement notre syndicat alors que de nombreux problèmes qui affectent la vie de leurs membres dans les lieux de travail sont en suspens », a déploré M. Aman.

Les résultats de l'élection seront annoncés dans les semaines à venir par le Conseil du travail du Manitoba.

Les TCA constituent le plus grand syndicat du secteur des jeux au Canada, représentant plus de 7 000 travailleurs des casinos de Caesars Windsor, Brantford, Slots à Sudbury Downs, Great Blue Heron, Edgewater et le Woodbine Racetrack ainsi que d'ailleurs.



Usine de transformation avicole de 46 millions de dollars : une bonne nouvelle pour les membres de la Nouvelle-Écosse

Le projet de construction d'une usine de transformation de poulet et de dinde d'une valeur de 46 millions de dollars en Nouvelle-Écosse est une étape positive vers la réinsertion professionnelle des membres des TCA dans la vallée d'Annapolis.

Les membres de la section locale 2216 des TCA qui travaillaient à l'usine coopérative de transformation avicole ACA en Nouvelle-Écosse ont été bouleversés par une décision de réduire l'effectif de l'usine conduisant à 185 mises à pied.

Des projets de construction d'une nouvelle usine au parc industriel de Kentville ont été annoncés le 13 juillet. L'usine, qui appartiendra conjointement à Maple Lodge Farms et à un groupe d'éleveurs locaux, transformera les poulets et les dindes élevés en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le président de la section locale 2216 des TCA, Dean Tupper, a déclaré que l'annonce de la construction de l'usine de pointe est une étape positive vers un nouveau recrutement de nombreux membres des TCA.

« Après des temps difficiles et beaucoup d'incertitude pour nos membres, cette usine promet de produire un environnement de travail plus stable, tout en créant également davantage d'emplois dans la collectivité locale », a noté M. Tupper, ajoutant que « nos membres ont consenti d'énormes sacrifices pour maintenir cette industrie en vie en Nouvelle-Écosse ».

L'avenir de l'usine coopérative ACA est en péril depuis quelque temps à la suite de l'introduction d'une nouvelle technologie de transformation avicole sur le marché. Lors des dernières négociations contractuelles avec l'ACA, les membres de la section locale 2216 des TCA ont ratifié une nouvelle entente visant à réduire les coûts, nécessaire pour obtenir l'investissement dans la nouvelle usine.

« Je tiens à remercier les membres pour leur soutien ferme au comité de négociation pendant ces moments très difficiles des négociations », a déclaré le représentant national des TCA, Chad Johnston.

« Les décisions qu'ils ont dû prendre pendant la période où ils perdaient leur emploi n'ont pas été faciles pour eux ou leurs familles. Nous avons vivement espéré que ces décisions difficiles les aideraient à assurer un meilleur avenir et cette annonce est un pas dans la bonne direction », a-t-il ajouté.



Regard sur le passé pour pouvoir progresser : le projet artistique des femmes des TCA

Le Programme des femmes des TCA a organisé un projet d'arts communautaires novateur intitulé *Regard sur le passé pour pouvoir progresser*, pour célébrer les femmes des TCA et leur histoire.

Le projet vise à compiler une mosaïque des récits des luttes, du militantisme et des expériences personnelles des femmes des TCA au cours des 25 dernières années sous forme de collage artistique créatif qui sera exposé lors du Conseil des TCA à Toronto en décembre prochain.

Pour cette initiative, le syndicat a bénéficié du financement du Conseil des arts de l'Ontario et du Conseil des arts de Toronto et a collaboré avec l'artiste communautaire chevronnée Florencia Berinstein, qui sera la coordinatrice et l'animatrice du projet.

Le projet a besoin de l'aide de toutes les consœurs des TCA. Les femmes de tous les secteurs du syndicat et de toutes les régions sont encouragées à participer.

Pour télécharger le questionnaire du projet, veuillez cliquer sur <http://www.tca.qc.ca>. Tous les questionnaires doivent être remplis et retournés à travers l'une des options suivantes :

Courriel : Florencia Berinstein, Artiste du projet 602, Delaware Avenue, Toronto (Ontario) M6H 2V2.
Courriel : fberinstein@gmail.com Télécopie : 416-599-8661

Si vous avez des questions concernant ce projet artistique, veuillez contacter Julie White, directrice des programmes des femmes des TCA à : julie.white@caw.ca.



Concours de la chanson au 25e anniversaire des TCA

Les TCA ont 25 ans cette année et quoi de mieux qu'une chanson pour célébrer nos deux décennies et demie ?

Des talentueux membres des TCA à travers le pays ont soumis leur œuvre originale et la chanson gagnante est celle de Glen MacNeil (section locale 2027 des TCA) intitulée « Stand up for what you believe ». Pour écouter la chanson en ligne, allez sur : <http://www.caw.ca/en/9169.htm>.

Le vote s'est terminé le 4 août. La chanson gagnante sera chantée lors du Conseil conjoint des TCA qui se tiendra à Montréal, au Québec, du 27 au 29 août.



Nouveaux membres des TCA

- Manitouwadge General Hospital, Manitouwadge, Ontario - 8 nouveaux membres à la section locale 229 des TCA.
- Hampton Court Retirement Lodge, Southampton, Ontario - 18 nouveaux membres à la section locale 2458 des TCA.
- OLG Mohawk Slots (Sécurité) Campbellville, Ontario - 40 nouveaux membres à la section locale 252 des TCA.
- Cascade Carriers LP, divers endroits en Alberta - 54 nouveaux membres à la section locale 4050 des TCA.
- Orchard Court, Shannex Incorporated, Kentville, Nouvelle-Écosse - 60 nouveaux membres à la section locale 2216 des TCA.

